

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2018
DELIBERATION N° 05

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Le Maire

L'an deux mil dix huit, le dix huit octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, M. ESMIEU, Mme LANGLOIS (jusqu'à 20h30), MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC, M. ESCAPIL-INCHAUSPE, Mme TAIEB (jusqu'à 19h30), M. LAIGUILLON, Mmes CANDILLIER (à partir de 17h50), BENSOUSSAN, M. DAUBISSE, Mme LARRE, M. MASSONDE, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

Mme LANGLOIS à M. ESMIEU (à partir de 20h30), Mme CANDILLIER par M. ARCOUET (jusqu'à 17h50), Mme TAIEB par M. MASSONDE (à partir de 19h30), Mme BELBARAKA par M. DAUBISSE, M. BOUTONNET par M. LAIGUILLON, Mme PICARD-FELICES par Mme CAPDEVIELLE.

Secrétaire :

Mme BENSOUSSAN

Entendu le rapport de M. le Maire

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Association d'aide familiale et sociale – Désignation des représentants de la commune.

L'association d'aide familiale et sociale aide les familles dans la recherche et la gestion des modes de garde pour leurs enfants de 0 à 3 ans et accompagne et conseille les assistantes maternelles dans leurs pratiques professionnelles. Elle regroupe deux services distincts, qui sont la crèche familiale et le relais d'assistants maternels.

Trente-huit communes adhèrent à cette association, dont la Ville de Bayonne.

Par délibération du 30 avril 2014, le conseil municipal a désigné Mesdames Bensoussan et Brau-Boirie en qualité de représentantes de la Ville au conseil d'administration de l'association d'aide familiale et sociale.

Madame Bensoussan ayant présenté sa démission, dont a pris acte le conseil d'administration de l'association le 6 septembre dernier, un poste est devenu vacant.

Madame Christine Martin-Dolhagaray est proposée pour représenter la Ville, aux côtés de Madame Françoise Brau-Boirie.

Il est donc demandé au conseil municipal d'approuver la désignation de Madame Christine Martin-Dolhagaray et de Madame Françoise Brau-Boirie pour représenter la Ville de Bayonne au conseil d'administration de l'association d'aide familiale et sociale.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES

Mme CAPDEVIELLE (avec mandat),
MM. DUZERT, ETCHETO, PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.

Mmes ARAGON, HERRERA LANDA, M. BERGE ne prennent pas part au vote.

M. IRIART, Mme LEUENBERGER s'abstiennent.

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne